LE RÉSEAU **URBAIN** VOIRON - COUBLEVIE 1 2 3

PRATIQUE

- Lorsque vous prenez le bus, présentez-vous à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire indiqué.
- Toutes les infos sur le réseau, les fiches horaires des lignes, les tarifs des titres de transport et le mode d'emploi de la carte OùRA! sont sur le site :

www•paysvoironnais•com

ACCESSIBILITÉ

- Le Pays Voironnais propose deux services aux personnes à mobilité réduite.
Ces services s'adressent aux personnes dans l'incapacité physique temporaire ou permanente d'emprunter le réseau de transports en commun régulier. L'accès à ces services se fait sur inscription préalable, après instruction du dossier par le service Transports du Pays Voironnais.

- Le service de substitution :
Il compense l'inaccessibilité des arrêts et des véhicules du réseau.
Il fonctionne d'arrêt à arrêt aux mêmes horaires et sur les mêmes itinéraires que les services réguliers.

- Le service adapté :
Il fonctionne en porte à porte, entre 6 h 30 et 19 h dans la limite des moyens disponibles.
La prise en charge et la dépose seront confirmées après accord du transporteur qui pourra proposer une adaptation de ces horaires sur la demi-journée.

+ d'infos : Agence Mobilité (Centrale TAD) - 04 76 05 94 00

RESTEZ INFORMÉ EN TEMPS RÉEL SUR VOTRE MOBILE !

- En cas de situation perturbée (intempéries, panne, travaux…), vous pouvez recevoir directement et gratuitement par SMS sur votre mobile les informations concernant vos lignes. Pour vous inscrire, rendez-vous sur

www•paysvoironnais•com

- inscrivez votre numéro de téléphone portable,
- cochez la ou les lignes du réseau que vous empruntez afin que vous puissiez recevoir les informations qui concernent vos déplacements,
- cliquez sur **«s'inscrire»**.

- Vous pouvez également utiliser le flashcode qui vous redirige vers la page perturbations du site.

OÙ ACHETER VOS TITRES DE TRANSPORT ?

- **Vous n'avez pas de carte OùRA ! ?**
- Agence Mobilité
4, av. des Frères Tardy - 38500 Voiron

- **Vous possédez une carte OùRA !**
- Sur Internet :

www•paysvoironnais•com

- À l'Agence Mobilité : 4, av. des Frères Tardy
- À la borne automatique devant l'Agence Mobilité : 24 h/24 (paiement CB)
- Auprès des dépositaires : *voir liste complète des points de vente*

- **Ticket unité à 1,20 € uniquement auprès du conducteur**

POUR TOUTE INFORMATION

- **Agence Mobilité**
4, avenue des Frères Tardy - 38500 VOIRON
Tél. : 04 76 05 03 47

- **Service Transports et Déplacements**
transport@paysvoironnais.com
www.paysvoironnais.com

Faites signe au conducteur

Pays Voironnais mobilité

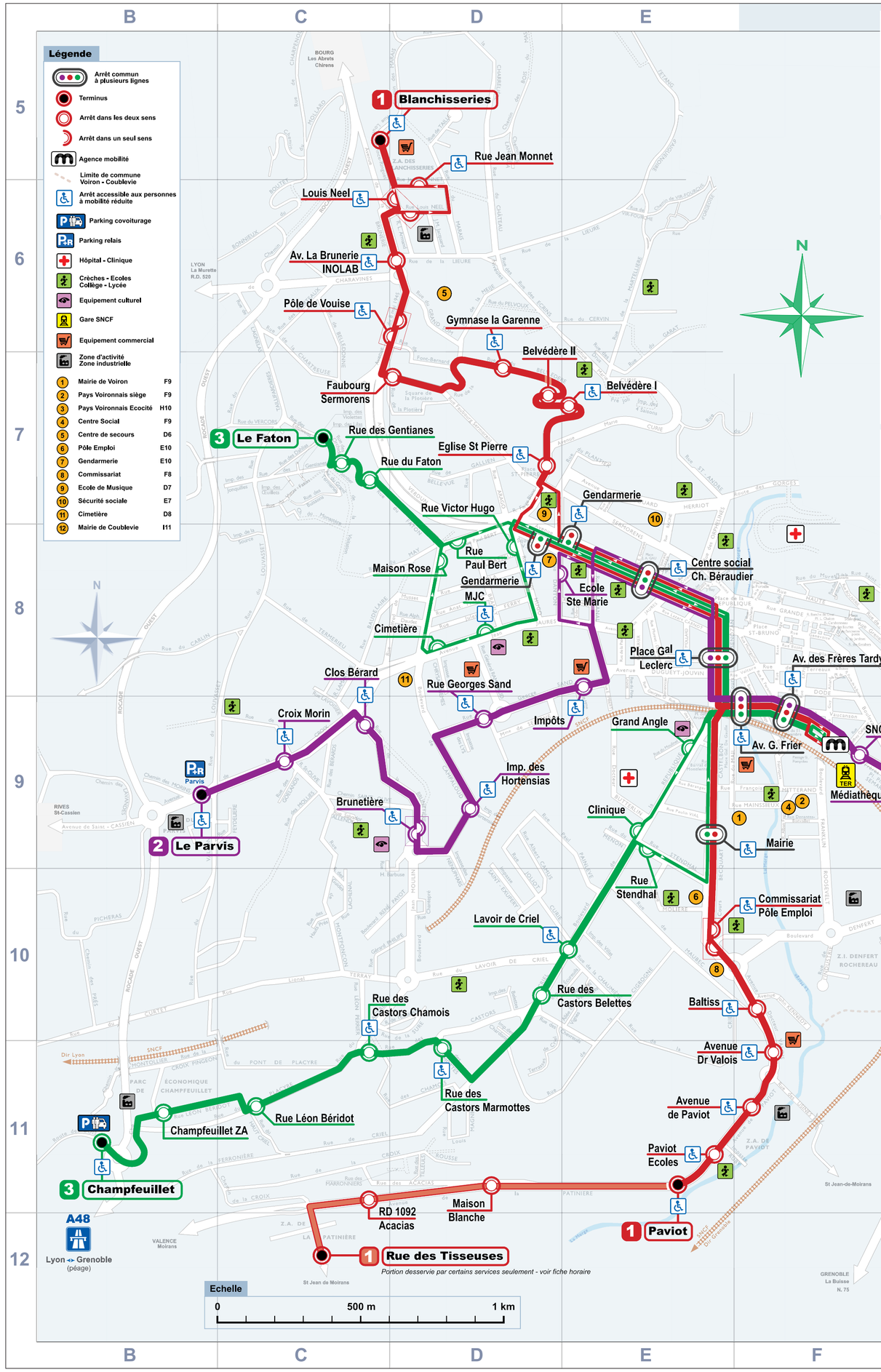

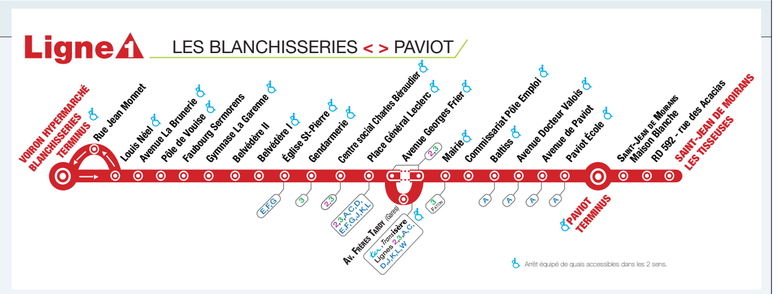

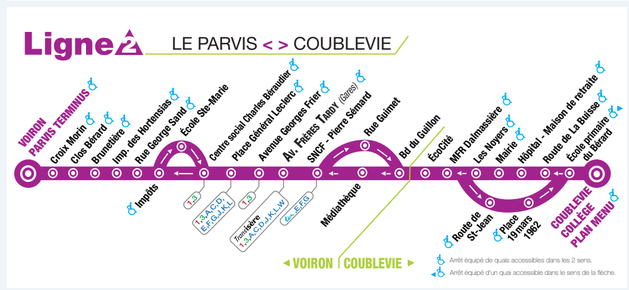

NEW DEAL - RC GRENOBLE E - PLANS : JENERIC/VOIRON